

répète, nous avons donné au Nord son identité actuelle, un magnifique territoire pour la population du pays. Malgré nos protestations, le gouvernement fait tout son possible pour détruire le progrès accompli par le gouvernement précédent dans le Nord canadien.

L'hon. M. Chrétien: Puis-je poser une autre question au député?

M. Baldwin: J'en serais ravi.

L'hon. M. Chrétien: Le député sait-il que lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, la production minière dans le Nord atteignait quelque 26 millions de dollars par année? La production minière cette année dépassera 200 millions.

M. Baldwin: Bien sûr, je le sais. Pendant dix années avant 1957, les gens des Territoires du Nord-Ouest ont supplié le gouvernement fédéral de l'époque de construire un chemin de fer vers le Nord. Qui s'est occupé de construire la route Mackenzie? Qui s'est chargé de la construction du chemin de fer à Pine Point? La production minière dont le ministre parle est due en grande partie à cette voie ferrée. On a exploité cette mine parce que l'ancien gouvernement conservateur a construit ce chemin de fer.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Que le ministre réponde à cela.

L'hon. M. Greene: Qu'a fait sir John A.? Rien.

M. Baldwin: C'est justement le problème de trop de ministériels: leur esprit n'a jamais dépassé la période d'avant sir John A. Qu'ils se mettent à la page et se rendent compte qu'au XX^e siècle, les Territoires du Nord-Ouest constituent une partie vivante et viable du pays.

L'hon. M. Ricard: Encore faudrait-il qu'ils aient un esprit.

M. Baldwin: Mon honorable ami met leur intelligence en doute et je suis d'accord avec lui.

Je n'avais pas l'intention de faire un long discours mais les questions et les observations inexactes des deux ministres m'ont agacé. Pour dissiper tout doute à ce sujet, si le ministre est d'avis que le gouvernement n'a pas l'intention de laisser d'échappatoires au sujet de l'exportation d'eau, il acceptera sans

peine mon amendement. Appuyé par le député d'Oxford (M. Nesbitt), je propose:

Que tous les mots après «que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«La Chambre déclare que le bill omet d'énoncer le principe selon lequel les ressources intérieures en eaux du Nord canadien, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ne devraient pas être exportées du Canada, avec permis ou autrement, et que le bill ne devrait pas être mis à l'étude.»

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si je dois invoquer le Règlement ou la procédure, mais la motion me semble inacceptable. Nous ne discutons pas de l'exportation, mais de la gestion des ressources en eau des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Ce bill n'a pas trait aux marchés internationaux ni à l'exportation. Il existe une autre loi canadienne à ce sujet. Le bill à l'étude n'a trait qu'à la gestion des eaux à l'intérieur des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Je veux signaler à la présidence que l'amendement me paraît inacceptable.

• (3.50 p.m.)

M. Baldwin: Sur ce point...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre a soulevé un point intéressant. La présidence entendra volontiers les opinions des députés qui se proposeraient de l'éclairer sur ce rappel au Règlement.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, sur cet aspect particulièrement limité de la question, je signale que, étant donné les articles dont j'ai déjà donné lecture, ce bill a trait aux usages de l'eau, et ces usages, suivant la définition, comprennent le détournement de l'eau. Si l'on comprend l'une des langues adoptées par la Chambre, on voit que le détournement des eaux entre dans le cadre de la définition. L'exportation serait manifestement un détournement des eaux hors des territoires.

Ce que je dis, c'est qu'on n'impose aucune limite au droit de détourner des eaux vers l'extérieur des territoires. Les définitions et les dispositions relatives aux droits et aux pouvoirs nous indiquent sans l'ombre d'un doute que quiconque requiert un permis sera autorisé à utiliser ces eaux et à les détourner à ces fins. Comment un ministre ou un député peut-il soutenir à la Chambre que les dispositions ne sont pas assez vastes pour englober tout usage? Nous avons touché du doigt une lacune qu'il faut combler. Si le ministre est sincère, j'espère qu'il acceptera l'amendement.